

Direction des Ressources Humaines
Bureau des Concours ITRF

RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE JURY

***CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT D'ASSISTANTS INGENIEURS DE RECHERCHE ET
DE FORMATION***

***BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : E (Informatique statistique et calcul
scientifique)***

***EMPLOI-TYPE : Gestionnaire d'infrastructures
(Phase d'admissibilité)***

Session 2019

Nom : Béatrice MONTBROUSSOUS

Fonction : Présidente de jury

1. INTRODUCTION

La session 2019 du concours externe de recrutement **d'assistants ingénieurs de recherche et de formation**, dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique statistique et calcul scientifique), et dans l'emploi type Gestionnaire d'infrastructures, organisée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour la phase d'admissibilité proposait 13 emplois pour 13 affectataires : INSA de Lyon (1 poste), Observatoire de Paris (1 poste), Rectorat de Créteil (1 poste), Rectorat de Versailles (1 poste), Université de Besançon (1 poste), Université Grenoble Alpes (1 poste), Université Du Havre (1 poste), Université de Montpellier (1 poste), Université Paris 8 (1 poste), Université Paris 9 (1 poste), Université de Rouen (1 poste), Université de Strasbourg (1 poste), Université de Versailles St-Quentin (1 poste)

La phase d'admissibilité s'est déroulée le 5 juin 2019.

Ce rapport abordera, successivement, les points suivants :

- les données quantitatives
- les données qualitatives
- les données administratives

2. DONNEES QUANTITATIVES

BAP	Corps	CAT.	Nature	Emploi-type	Nb postes	PHASE ADMISSIBILITE		
						Nb d'inscrits	Nb de présents	Nb d'admissibles
E	ASI	A	externe	Gestionnaire d'infrastructures	13	119	94	47

3. DONNEES QUALITATIVES

3.1 Déroulement du concours, appréciation et résultats

-président :	MONTBROUSSOUS	Béatrice	IGR 1ère classe cnrs	Centre national de la recherche scientifique
-vice-président, expert	CARPENTIER	Michaël	IGE hors classe	Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
-expert	ARMAN	Yannick	IGE de classe normale	COMUE Université de Lyon
-expert	BOZDOG	Cerasela Iliana	IGR 2ème classe	Ecole normale supérieure de Lyon
-membre	BESSON	Laurence	IGE hors classe	Université Claude Bernard Lyon 1
-membre	PAYZAC	Yorrick	IGR hors classe	Centre national de la recherche scientifique
-membre	PUGNERE	Denis	IGR 1ère classe	Institut de Physique Nucléaire de Lyon
-membre	BAYLE	Vincent	IGR hors classe	Aix-Marseille Université
-suppléante	CADIOU	Anne	IGR hors classe cnrs	Ecole centrale de Lyon

- nombre de membres et sous-jurys :
8 membres
1 suppléante
- respect des principes fondamentaux de déroulement d'un concours :
Le concours s'est déroulé en respectant les principes fondamentaux d'un concours.
- rôle du président de jury à l'égard :
 - des membres du jury et des sous-jurys :
 - du secrétariat administratif du concours :

RAS

- autres :

-

3.1.2 Sélection des sujets et correction des épreuves écrites

- épreuve écrite:
104 dossiers ont été reçus par le bureau en charge des concours. 94 candidats se sont présentés à l'épreuve, 47 ont été retenus pour la phase d'admission.

L'épreuve écrite d'admissibilité ne devant plus comporter de QCM, les candidats se sont vus proposer des questions à réponses courtes et ouvertes. Cette épreuve a demandé un effort dans l'expression écrite qui a été pris en compte dans la notation. Les questions ont couvert un large spectre de connaissances et compétences du domaine.

- admissibilité (seuil...) : 08/20

4. DONNEES ADMINISTRATIVES

4.1 Organisation matérielle du concours

- points positifs :
Le Service des Concours a été très présent et a parfaitement bien soutenu le déroulement du concours.

- problèmes éventuellement rencontrés :

RAS

- remarques autres:

-

4.2 Moyens de médiation

- à partir du constat réalisé dans le bilan qualitatif : points d'amélioration, formation éventuelle, nécessité d'information.... :

-

5. CONCLUSION

Des écarts de qualité des compétences ont été constatés par le jury. Un manque de prise en compte de la sécurité, de l'environnement et des technologies actuelles s'est fait ressentir alors que le contexte de travail en est imprégné.

Par ailleurs, le jury a pu constater que des candidats se sont présentés sans semble-t-il avoir pris la mesure de l'épreuve, et la signification d'un concours en tant que tel. En effet, les candidats doivent bien avoir en tête qu'il s'agit d'une épreuve en vue d'un recrutement professionnel, et se préparer dans cet objectif.